

Grande Enquête 2017 Hibou Petit-Duc



Des 6 espèces de rapaces nocturnes nicheuses dans le Tarn, la répartition et l'abondance du Hibou petit-duc sont les moins bien connues. Le plus petit des hiboux de France est en effet très discret et passe facilement inaperçu.

L'objectif premier de cette enquête participative est donc de mieux connaître les zones de présence et de nidification du Petit-duc scops.

L'amélioration de la connaissance permettra par la suite de mieux adapter les mesures de gestion des milieux en faveur de cette espèce patrimoniale.

Hibou qui es-tu ?

NOM : Hibou petit-duc ou Petit-duc scops (*Otus scops*)

TAILLE : 19-20 cm (entre le moineau et le merle)

ENVERGURE : 53-63 cm

POIDS : 60-135 g

DESCRIPTION : - plumage qui se confond avec l'écorce des arbres, gris-brun à gris-roux avec une bretelle blanche,
- yeux jaunes-verdâtres,
- bec gris-bleu
- aigrettes peu visibles au repos, elles ressemblent à de grandes oreilles de chat lorsque l'oiseau est inquiet ou excité.



© T.Roussy

HABITAT : Campagnes ouvertes et boisements clairs de feuillus, zone cultivées et vergers et jardins. Jusqu'à 2500m d'altitude.

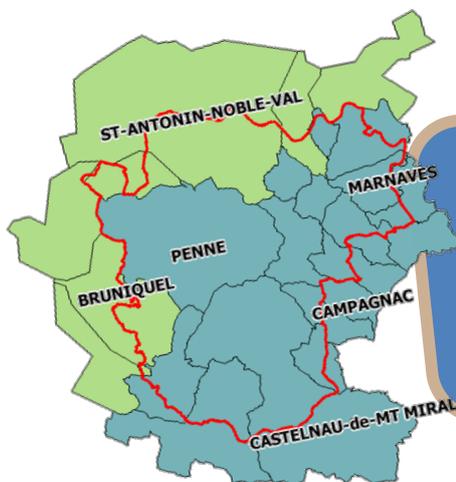
ALIMENTATION : principalement de gros insectes (sauterelles, papillons coléoptères...) et parfois des micromammifères (mulots, campagnols...)

REPRODUCTION : D'avril à août, dans un arbre creux, un trou de mur ou plus rarement un ancien nid de corvidé. La femelle pond 3 à 5 œufs de début mai à début juillet. Elle couve seule tandis que le mâle la nourrit au nid.

MIGRATION : Le Petit-duc est le seul rapace nocturne migrateur. A la fin de la reproduction, les départs s'échelonnent de fin août à début octobre en direction de l'Afrique subsaharienne. Il revient en mars-avril pour le début de la reproduction.



© M.Fayret



Périmètre d'enquête
De Castelnaud-de-Montmiral au sud à St-Antonin-Noble-Val au nord et de Marnave à l'est à Bruniquel à l'ouest, l'enquête concerne le territoire de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) « Forêt de Grésigne et environs »

Le joueur de flûte....

Le Petit-duc chante comme la plupart des rapaces nocturnes, au **crépuscule** et **pendant la nuit** durant la période de reproduction. Son chant flûté est constitué d'une note brève « **tiu !** » répétée toutes les 2 à 4 secondes. La femelle se manifeste également par un chant aux notes moins pures et plus aiguës que l'on différencie lorsqu'elle répond au mâle.



Participez à l'enquête en renvoyant la fiche « Hibou y es-tu ? » à dorine.gisclard@lpo.fr ou c.hermet@tarn.chambagri.fr



[ÉCOUTER](#)

... et le petit imitateur

La note flûtée du Petit-duc est proche de celle de l'**Alyte accoucheur**, un tout petit crapaud qui chante aux mêmes périodes que le hibou. Cependant, le chant de l'Alyte est plus **irrégulier** et la note plus courte, aiguë et métallique, moins mélodieuse et **moins puissante**. Souvent **plusieurs individus se répondent**, ce qui est plus rare pour le Petit-duc.



[ÉCOUTER](#)

Venez assister aux **Conférences** « Un Hibou près de chez vous »

Puycelsi le 07/04/2017 Penne le 14/04/2017 Vaour le 21/04/2017 Saint-Martin-de-Vère le 28/04/2017
Présentation du Hibou petit-duc et autres nocturnes, suivie d'une soirée d'écoute et d'un pot convivial.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
TARN

Ligue pour la Protection des Oiseaux du Tarn – Place de la Mairie – BP 20027 – 81290 LABRUGUIERE
05 63 73 08 38 – dorine.gisclard@lpo.fr – <http://tarn.lpo.fr/>
Chambre d'agriculture du Tarn – 96 rue des agriculteurs – BP 89 – 81003 ALBI Cedex
05 63 48 83 83 – c.hermet@tarn.chambagri.fr – <http://www.tarn.chambagri.fr/>

